

## IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE LA DEMANDE

Nom du demandeur : \_\_\_\_\_

Tél. (domicile) : \_\_\_\_\_ Tél. (portable) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Site Internet : \_\_\_\_\_

## Êtes-vous un/une

- Artiste individuel       Collectif d'artistes       Entreprise culturelle incorporée  
 Auteur individuel       Collectif d'auteurs

Dans le cas d'un collectif, veuillez inscrire le nom et l'adresse de tous les participants

Noms	Adresse
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

## Niveau de professionnalisme

- Professionnel (selon les lois sur le statut professionnel de l'artiste, L.R.Q c. S-32.01 et S-32-1)  
 En voie de professionnalisation

## DISCIPLINE ARTISTIQUE

- Arts Visuels       Arts du cirque       Danse  
 Musique       Théâtre       Arts numériques  
 Cinéma / Vidéo       Littérature       Patrimoine  
 Multidisciplinaire

 Autres : \_\_\_\_\_ Spécialité : \_\_\_\_\_

**La discipline indiquée est-elle celle dans laquelle vous êtes reconnu comme professionnel ?**

(selon les lois sur le statut professionnel de l'artiste, L.R.Q c. S-32.01 et S-32-1)

Oui  Non

**Êtes-vous membre d'une association artistique professionnelle ?**

Oui Association : \_\_\_\_\_  
 Non

## SOUTIEN AUX RÉSIDENCES DE CRÉATION

**Description du projet de résidence de création**

**Titre de l'œuvre ou du projet de création :** \_\_\_\_\_

**Date(s) de réalisation du projet de résidence :** \_\_\_\_\_

**Lieu/institution d'accueil du projet de résidence :** \_\_\_\_\_

**Description :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*Veillez spécifier en quoi la réalisation du projet de résidence aura des effets sur votre développement de carrière.*

**Justification de la contribution demandée à la Ville de Terrebonne :**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Montant demandé :** \_\_\_\_\_ **Budget total du projet :** \_\_\_\_\_

*Le budget détaillé couvrant l'ensemble des activités relatives à la demande est obligatoire.*

**Avez-vous déjà obtenu un soutien financier de la Ville de Terrebonne cette année?** (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année courante)

Oui  Non

## DÉPENSES AUTORISÉES

- Achat/location de matériaux propres à l'œuvre créée en résidence

*Ex : toiles, peinture, costumes, instruments, papier à photo, partitions, etc.*

- Rémunération de l'artiste en résidence

*Selon l'horaire préétabli*

- Frais de déplacement

*Ex : un sculpteur crée une œuvre dans un CHSLD et doit s'acheter une passe d'autobus pour s'y rendre*

- Per diem

*Ex : un sculpteur crée une oeuvre dans un CHSLD sur 5 périodes de 8 heures (paiement de son dîner)*

## Les dépenses suivantes ne sont pas autorisées

- Achat de matériaux durables non directement liés au projet de résidence

*Ex : matériaux qui resteront à l'artiste après la réalisation de l'œuvre comme un ordinateur, un Ipad, une caméra vidéo, etc.*

## DOCUMENTS À JOINDRE

- Preuve de résidence (copie du permis de conduire, compte de taxes ou d'électricité)
- CV artistique du ou des demandeur (s) (réalisations antérieures)
- Dossier de presse
- Liste du personnel et/ou des artistes impliqués dans le projet ou l'événement spécial
- Texte présentant la démarche artistique du ou des demandeur (s)
- Budget détaillé couvrant l'ensemble des activités relatives à la demande
- Échéancier détaillé couvrant l'ensemble des activités relatives à la demande
- Plan de communication

### Par discipline :

#### Arts Visuels

- 10 photos numériques récentes des œuvres

#### Arts de la scène

- Extrait sur CD ou DVD

#### Cinéma

- Scénario du projet
- Extraits de récents travaux sur DVD

#### Danse

- Extraits de récents travaux sur DVD

#### Littérature

- Extrait tiré du projet (10 pages maximum)

*Les demandes incomplètes seront automatiquement rejetées*

## ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Le demandeur déclare être résident de la Ville de Terrebonne et accepte les règles du programme. Le demandeur s'engage à respecter la décision de la Ville de Terrebonne émises aux suites des recommandations du jury qui est finale et sans appel.

Le demandeur assure qu'il fournira un rapport détaillé d'utilisation de la subvention s'il l'obtient et certifie que les renseignements fournis sont exacts et qu'aucun fait essentiel n'a été omis.

### Signature (s) du ou des demandeurs

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

## DÉPÔT DES DEMANDES

Les demandes d'application devront être acheminées :

• **Par courriel** : loisirs@ville.terrebonne.qc.ca

• **Par la poste** :

Ville de Terrebonne

Direction du loisir et de la vie communautaire

Programme de soutien financier - Politique de Soutien Arts & Culture

940, montée Masson, suite 102

Terrebonne (Québec) J6W 2C9



### Pour information :

Ville de Terrebonne

Direction du loisir et de la vie communautaire

450-961-2001 #4000

loisirs@ville.terrebonne.qc.ca